



Réservé à la banque F2F

N° de relation : 0200 Date 20

N° de compte (IBAN) : BE 523

N° de compte (IBAN) : BE 523

Au nom de

Demande d'ouverture d'un compte Triodos pour les indépendants

Qui peut ouvrir un compte Triodos?

Seuls les indépendants ayant leur activité et/ou siège social en Belgique peuvent ouvrir un/des compte(s). Avant d'ouvrir un/des comptes Triodos, merci de bien vouloir lire notre "charte d'acceptation des clients professionnels" (<https://www.triodos.be/binaries/content/assets/tbbe/fr/pdfs/criteres-dacceptation-relation-professionnelle.pdf>). La Banque Triodos se réserve le droit de refuser un client sur base de ces critères.

Comment procéder à cette demande ?

- Complétez cette demande directement dans le PDF. N'oubliez surtout pas les champs mentionnés en rouge : nous ne pourrions pas ouvrir de compte sans ces données.
- Signez aux endroits indiqués avec votre signature électronique et votre E-ID.
- Envoyez-nous ce document ainsi que toutes les annexes demandées par e-mail à business.banking@triodos.be
- Si vous n'avez pas la possibilité de signer de manière électronique, vous pouvez apposer une signature manuelle et envoyer votre dossier ainsi que les annexes par la poste

Vous avez un chargé de relation Triodos ?

Merci d'indiquer son nom ici :

Quels documents doivent être transmis à la banque ?

- une **copie recto verso de la carte d'identité de toutes les personnes physiques** mentionnées sur ce formulaire
- une **preuve de votre inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises**

Pour les personnes physiques **non-résidents belges** :

- une **preuve de domicile récente** : une composition de ménage ou une copie d'une facture d'énergie récente (max. 3 mois)

Comment transmettre votre demande de manière électronique ?

Afin de procéder à l'ouverture de vos comptes Triodos, veuillez envoyer ces documents avec **les signatures électroniques et les annexes demandées par e-mail** à business.banking@triodos.be. Pour signer des documents électroniquement vous aurez besoin de votre carte d'identité et son code PIN

- un lecteur de carte d'identité (il peut être soit externe soit intégré à votre ordinateur)
- le logiciel gratuit Acrobat Reader DC
- le logiciel eID du Service Public Fédéral Belge (il doit être téléchargé et installé sur votre ordinateur)
<https://eid.belgium.be/fr/comment-installer-le-logiciel-eid>

Quand connaîtrez-vous vos numéros de compte ?

Dès réception de l'entièreté des documents, nous traiterons votre demande. Une confirmation avec vos numéros de compte vous sera envoyée après traitement de votre demande. Nous vous contacterons si votre dossier est incomplet. Vous pourrez demander une carte de paiement via Internet Banking une fois votre compte ouvert.

1. Gestion en ligne des comptes

Le titulaire doit gérer les nouveaux comptes via Online Banking (Internet Banking et la Mobile Banking app). Ceci requiert un **digipass personnel pour chaque utilisateur**. Le premier digipass est gratuit. Les frais d'achat à partir du deuxième digipass (voir la liste des tarifs) seront débités de votre compte un mois après son ouverture.

2. Protection des dépôts (SGD)

Les avoirs déposés sur les comptes à vue et les comptes d'épargne Triodos sont couverts par le système légal néerlandais de protection des dépôts (appelé le 'Depositogarantiestelsel'). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le 'Formulaire d'information relatif au système de garantie des dépôts' sur www.triodos.be. Vous pouvez également recevoir ce document gratuitement sur simple demande. En signant le présent formulaire d'ouverture, vous confirmez en avoir reçu un exemplaire.

3. Conditions Générales et Particulières/Charte Vie Privée

Les Conditions Générales de la Banque Triodos, les Conditions Particulières Online Banking ainsi que la Charte Vie Privée sont d'application pour ces comptes. En signant ce formulaire d'ouverture de compte, tous les soussignés marquent explicitement leur accord sur ces Conditions et la Charte Vie Privée. Ces documents sont disponibles sur www.triodos.be.

4. Votre choix (plusieurs comptes possibles)

un **compte à vue** Triodos Business

un compte d'épargne Triodos Business (notez qu'un compte d'épargne Triodos Business doit toujours être accompagné d'un compte à vue)

Chaque compte d'épargne doit être lié à un **compte bénéficiaire** préalablement défini, ouvert **au nom de votre activité d'indépendant** auprès d'une banque belge. Indiquez ci-dessous votre choix :

le nouveau compte à vue Triodos Business

ET/OU

N° de compte (IBAN) d'un compte **au nom de votre activité d'indépendant** : (14 caractères)

un **compte à terme** Triodos

Le compte que vous indiquez sera utilisé pour le paiement des intérêts et le versement du capital à l'échéance du contrat:

le nouveau compte à vue Triodos Business **OU** le nouveau compte d'épargne Triodos Business

5. Données du titulaire

Nom

Prénom

Homme Femme Nationalité

Lieu de naissance

Pays de naissance

Date de naissance

(jj-mm-aaaa) N° de Registre national

État civil

Célibataire Marié(e) Cohabitant(e) légal(e) Divorcé(e) Veuf/Veuve

Profession

Indépendant(e) Profession libérale

Description de votre activité

N° d'entreprise

Code Nace (5 caractères)

Le code Nace décrit votre activité économique et est enregistré lors de votre inscription à la Banque Carrefour des Entreprises. Vous pouvez le retrouver via le site <https://kbopub.economie.fgov.be>.

Adresse officielle

Rue [] N° [] Bte []

Code postal [] Localité [] Pays []

Tél. [] GSM []

Site internet www. []

E-mail (**obligatoire pour notre communication**)

Adresse de correspondance

À remplir uniquement si vous souhaitez recevoir notre communication écrite à une autre adresse.

À l'attention de M. Mme

Nom [] Prénom []

Rue [] N° [] Bte []

Code postal [] Localité [] Pays []

Tél./GSM []

Accès Online Banking (obligatoire)

Je souhaite un accès Online Banking et j'utiliserai mon digipass Triodos personnel.

N° du digipass

Je souhaite un accès Online Banking et un nouveau digipass Triodos personnel.

Personne politiquement exposée

Moi-même, ou une personne qui m'est liée, exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois (voir point 10 afin de compléter les données supplémentaires).

Résidence fiscale (CRS) : voir point 11

Important : veuillez toujours répondre aux 2 questions.

Vous êtes résident(e) fiscal(e) d'au moins un pays ou de plusieurs pays.

Je suis résident(e) fiscal(e) en Belgique Oui Non

Je suis résident(e) fiscal(e) dans un autre pays que la Belgique

Non Oui → Dans les pays suivants :

Pays

Numéro d'identification fiscale

Pays

Numéro d'identification fiscale

FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) : voir point 11

Le titulaire confirme être assujetti au fisc américain.

Non Oui → Complétez ici obligatoirement votre **US TIN**

Signature (électronique) du titulaire

Pour signer des documents électroniquement vous aurez besoin de :

- votre carte d'identité et son code PIN
- un lecteur de carte d'identité (il peut être soit externe soit intégré à votre ordinateur)
- le logiciel gratuit Acrobat Reader DC
- le logiciel eID du Service Public Fédéral Belge (il doit être téléchargé et installé sur votre ordinateur)

Pour accord

Lu et

Approuvé

6. Connaissance des clients/Know your customer (à compléter obligatoirement)

La réglementation européenne – dont fait partie la Directive AML (Anti Money Laundering - Directive anti-blanchiment) – a pour but la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Elle oblige les banques à identifier et à connaître leurs clients.

La Banque Triodos sera-t-elle votre banque principale ? Oui Non

Quels services Triodos souhaitez-vous utiliser principalement ? (plusieurs options possibles)

un compte à vue des dépôts d'épargne des placements l'octroi de crédits

Quelle sera l'origine principale des sommes créditées sur vos comptes (plusieurs options possibles)

encaissement de factures	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*
dépôts d'épargne	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*
placements	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*
vente d'un bien immobilier	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*
vente d'un bien mobilier	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*
donations	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*
loyers	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*
autre origine :	en provenance de	BE	d'un pays	de l'UE*	en dehors de l'UE*

* Les pays membres de l'Union européenne (UE) sont : la Belgique – la Bulgarie – Chypre – le Danemark – l'Allemagne – l'Estonie – la Finlande – la France – la Grèce – la Hongrie – l'Irlande – l'Italie – la Croatie – la Lettonie – la Lituanie – le Luxembourg – Malte – les Pays-Bas – l'Autriche – la Pologne – le Portugal – la Roumanie – la Slovénie – la Slovaquie – l'Espagne – la République tchèque – la Suède.

Transactions entrantes/sortantes en dehors de l'UE*

Si vous envisagez des transactions **vers ou en provenance d'un pays en dehors de l'UE***, veuillez nous donner une indication

- > du montant total annuel EUR
- > de la fréquence fois par mois
- > précisez les pays concernés

À combien s'élèvent vos revenus nets annuels ?

- moins de 20.000 EUR
- entre 20.000 et 50.000 EUR
- entre 50.000 et 300.000 EUR
- entre 300.000 et 1.000.000 EUR
- plus de 1.000.000 EUR

En moyenne, quel montant sera conservé sur vos comptes ?

- moins de 5.000 EUR
- entre 5.000 et 50.000 EUR
- entre 50.000 et 150.000 EUR
- entre 150.000 et 500.000 EUR
- 500.000 EUR et plus

7. Données du mandataire (à compléter le cas échéant)

Le titulaire donne procuration à la personne reprise ci-après qui accepte le mandat pour la gestion de ces comptes.

Nom Prénom
Homme Femme Nationalité
Lieu de naissance Pays de naissance
Date de naissance (jj-mm-aaaa) N° de Registre national
Rue N° Bte
Code postal Localité Pays
Tél. GSM
E-mail

Profession

Fonctionnaire Ouvrier/ouvrière Employé(e) Dirigeant(e) d'entreprise Profession libérale
Indépendant(e) Sans emploi Retraité(e) Étudiant(e)
Membre d'une organisation publique internationale

Accès Online Banking

Je souhaite un accès Online Banking et j'utiliserai mon digipass Triodos personnel.

N° du digipass

Je souhaite un accès Online Banking et un nouveau digipass Triodos personnel.

Limitation des droits d'accès Online Banking

Standard : vous avez tous les droits d'accès. Si vous souhaitez les limiter, cochez l'option appropriée ci-dessous.

Je ne souhaite pas introduire de transaction.

Je ne souhaite pas valider de transaction.

Je ne souhaite pas importer de transaction provenant d'un logiciel comptable.

Personne politiquement exposée

Moi-même, ou une personne qui m'est liée, exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois (voir point 10 afin de compléter les données supplémentaires).

FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) : voir point 11

Le titulaire confirme être assujetti au fisc américain.

Non Oui → Complétez ici obligatoirement votre **US TIN**

Signature (électronique) du mandataire

Pour accord
Lu et
Approuvé

Pour signer des documents électroniquement vous aurez besoin de :

- votre carte d'identité et son code PIN
- un lecteur de carte d'identité (il peut être soit externe soit intégré à votre ordinateur)
- le logiciel gratuit Acrobat Reader DC
- le logiciel eID du Service Public Fédéral Belge (il doit être téléchargé et installé sur votre ordinateur)

8. Paramètres Online Banking pour vos comptes

Limite journalière

La limite standard de transactions est de 50.000 EUR par jour et par compte.

Si vous souhaitez modifier cette limite, veuillez la définir ici : EUR (max. 500.000 EUR sous réserve d'approbation par la Banque Triodos).

Validation des transactions

Les transactions Online Banking peuvent être validées par tous les utilisateurs mandatés. Si vous souhaitez définir une autre structure de validation, veuillez remplir les champs suivants. **Important** : il est impossible de définir des montants plus élevés que la limite standard de 50.000 EUR ou la limite que vous avez indiquée ci-dessus.

Validation par :

plus d'un utilisateur

Pour des transactions supérieures à EUR, la validation par (nombre) utilisateurs est nécessaire.

un (des) utilisateur(s) spécifique(s)

Pour des transactions supérieures à EUR, la validation de l' (des) utilisateur(s) suivant(s) est nécessaire :

Utilisateur 1 (nom et prénom)

et ou

Utilisateur 2 (nom et prénom)

9. Extraits de compte

Format

électronique (disponible gratuitement via Online Banking) papier par la poste (voir les frais sur la liste des tarifs)

Périodicité (fréquence à laquelle les extraits de compte sont générés)

annuelle semestrielle trimestrielle mensuelle après chaque opération

10. Personne politiquement exposée (À compléter si vous avez coché la case auparavant.)

Fonction publique importante : fonctions telles que ministre, parlementaire, chef de cabinet, président de parti politique, membre du conseil d'administration ou du comité de direction d'institutions publiques nationales, président de cours et tribunaux, ambassadeur, officier supérieur de l'armée, haut responsable politique ou haut fonctionnaire d'organisations internationales ou supranationales.

Personne liée : conjoint, enfants, parents ou personnes connues pour être étroitement liées à la personne mentionnée.

Veuillez préciser ici les données de la personne politiquement exposée :

Nom et prénom

Dénomination exacte du mandat ou de la fonction

11. Résidence fiscale - Common Reporting Standard/FATCA

La réglementation européenne, le '**Common Reporting Standard - CRS**' ainsi que la '**Foreign Account Tax Compliance Act - FATCA**' américaine obligent les banques à identifier les pays dans lesquels leurs clients ont leur résidence fiscale. Cela concerne tous les clients titulaires d'un compte, en ce compris les mineurs. Les banques devront dans ce cadre communiquer annuellement à l'administration fiscale belge les informations sur les comptes des clients ayant leur résidence fiscale dans un autre pays que la Belgique. Le numéro d'identification fiscale (NIF) ou le '**Taxpayer Identification Number - TIN**' est le numéro utilisé par l'administration fiscale et fait partie des informations que la banque doit communiquer. Plus d'informations sont disponibles dans les questions fréquemment posées sur notre site internet.

12. Données personnelles

Seules les données que vous remplissez sur ce formulaire seront enregistrées dans nos bases de données. La banque traitera ces données dans le respect des lois applicables et en conformité avec la Charte Vie Privée. Ce document est disponible gratuitement sur www.triodos.be ou sur simple demande auprès de la Banque Triodos.

